

DISCOURS A L'OCCASION DU CONCOURS D'ELOQUENCE SUR LA COUR PENALE SPECIALE

Université de Bangui, le 11 janvier 2019

Monsieur le Recteur de l'Université de Bangui,
Monsieur le Président de la Cour Pénale Spéciale,
Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Juridique et Politique de l'Université de Bangui,
Monsieur le Directeur-Pays du PNUD,
Mesdames et messieurs les juges de la Cour Pénale Spéciale, membres de jury de ce concours,
Chères étudiantes, chers étudiants,

C'est avec un réel plaisir que je tenais particulièrement à être avec vous aujourd'hui pour ce concours d'éloquence, une initiative pour laquelle je voudrais personnellement féliciter la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université de Bangui.

Cette compétition d'art oratoire qui s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation des étudiants sur la Cour Pénale Spéciale revêt une importance toute particulière pour l'Union européenne mais surtout pour votre pays, la République centrafricaine. En effet, à travers cette Cour nous tous, nous voulons apporter une contribution forte à la lutte contre l'impunité et réaliser les aspirations du peuple centrafricain à la justice. Aspirations qui ont été clairement exprimées lors du Forum de Bangui en mai 2015.

La Cour Pénale Spéciale, permettez-moi de le rappeler, est une institution judiciaire centrafricaine. Certes, elle est soutenue financièrement par plusieurs partenaires, parmi lesquels figure l'Union européenne, et appuyée par des experts internationaux, mais elle demeure néanmoins une institution judiciaire entièrement centrafricaine, expression de la volonté du peuple centrafricain, de rendre justice à toutes les victimes des graves crimes qui ont été commis dans ce pays.

L'impunité est reconnue comme une des causes profondes de la crise. Il n'y aura pas de paix durable en Centrafrique sans la justice. Il n'y aura pas de réconciliation et de paix durable en Centrafrique sans une justice réparatrice qui permette aux victimes, à tous les centrafricains et au pays de tourner finalement la page et de retrouver l'espoir en l'avenir.

Nous sommes convaincus qu'il faut restaurer la justice et rétablir l'Etat de droit pour casser définitivement ce cycle de crise et violences à répétition qui a secoué le pays. La tâche est difficile mais pas impossible. Des progrès importants ont été enregistrés dont il faut féliciter la justice centrafricaine. Les procès, cé-

lébrés devant la Cour criminelle de Bangui, de chefs de guerre, et les premiers arrestations et transferts à la Cour Pénale internationale de leaders des GA représentent un signal fort vis-à-vis des populations et un message clair aux groupes armés qu'il n'y aura pas d'impunité; que le Président, le Gouvernement, l'Assemblée, le système judiciaire, la société civile, le peuple, ils sont tous déterminés à dire quels veulent la justice, que la justice est possible en RCA et que l'impunité ne sera plus la règle dans ce pays.

C'est pour cette raison que la communauté des partenaires et l'Union européenne tout particulièrement encouragent tous les centrafricains à se familiariser avec cette Cour, mieux, à avoir confiance dans le travail qu'elle sera amenée à faire pour répondre à la soif de justice exprimée par le peuple.

L'Union européenne est prête à faire sa part et à continuer de jouer son rôle de partenaire, de bailleur et de défenseur de la justice et du droit à la justice de tous les centrafricains.

L'Union européenne est traditionnellement le premier contributeur à l'aide publique aux secteurs de la justice et de la sécurité intérieure. Forte de cet appui traditionnel en matière de justice, l'Union européenne s'est engagée à soutenir la création et opérationnalisation de la CPS déjà dès le mois de Décembre 2017 avec un projet de 2 millions d'euros mis en œuvre par l'Université de Columbia et l'Equipe argentine de Police Scientifique dans le domaine des enquêtes. Depuis les premières opérations de la CPS, nous sommes ainsi aux côtés non seulement des enquêteurs centrafricains mais aussi des victimes qui sont concernées par les enquêtes. Ce projet avec Columbia University continue et, étant donné les résultats remarquables, je peux déjà le dévoiler, nous allons le prolonger.

L'Union européenne va étendre son appui direct à la Cour Pénale Spéciale, une nouvelle fois à hauteur de 2 millions d'euros. Du soutien opérationnel nous allons élargir notre action au soutien fonctionnel et à la communication. C'est pourquoi j'annonce d'ores et déjà le lancement dans les prochains jours d'un nouveau projet européen qui sera mis en œuvre par le PNUD qui se fera conjointement au lancement de la tournée de la pièce théâtrale sur la CPS elle aussi lancée dans le cadre des activités de sensibilisation sur le rôle et les activités de la Cour Pénale Spéciale.

L'occasion de ce concours d'éloquence d'aujourd'hui, permettra à cette assistance (*que je tiens d'ailleurs à saluer*) de comprendre davantage le fonctionnement des mécanismes de justice transitionnelle et en particulier de la CPS dans ses différents démembrements.

Je félicite les étudiants constitués en binômes qui ont franchi les différentes étapes pour être aujourd'hui en final. Je (**vous**) souhaite plein succès dans cette compétition et (**vous**) exhorte à tout donner pour démontrer, dans les règles de l'art, (**vos**) qualités et aptitudes. Car (**vous**) serez appelés à les faire valoir sur le plan professionnel aux termes de (**vos**) études de droit.

Un prix offert par l'Union européenne sera remis au meilleur orateur de ce concours pour encourager celui qui va gagner et tous les étudiants en même-temps à poursuivre les études et les efforts, à croire dans la justice, dans l'importance de l'Etat de droit pour le développement de la société et pour une réconciliation pérenne en Centrafrique.

La lutte contre l'impunité et la bataille pour la justice ne pourront pas être gagnées sans une implication de tous les centrafricains. Je voudrais à cet égard rappeler - comme je l'ai fait déjà dans d'autres occasions - la figure d'un grand magistrat italien et européen: Giovanni Falcone, figure symbole de la lutte contre une organisation criminelle et violente bien connue, la mafia, figure symbole de la lutte pour la légalité, assassiné brutalement en 1992 à Palerme, sa ville natale en Sicile, Italie. Falcone disait de la lutte contre la mafia et contre sa culture criminelle: "***chacun doit porter une part de responsabilité. C'est la seule manière d'espérer pouvoir vaincre la mafia. Si la bataille devient collective***". C'est mon souhait pour la Centrafrique et les centrafricains. Que la bataille contre l'impunité, devient nationale et collective. Et que cette bataille puisse être gagnée.

Vous en tant qu'étudiants et jeunes centrafricains pour jouer un rôle clé dans cette bataille qui est avant tout une bataille culturelle, pour un changement culturel, une bataille pour réaffirmer la culture de la légalité.

Je souhaite un très bon déroulement au concours d'éloquence sur la Cour Pénale Spéciale.

Je vous remercie.